

NOUVELLES DE DIVERS ENDROITS.

Du SAMEDI 8. Fevrier, 1749.

*Suite de la grande Promotion,
dans le Militaire de France.*



Aréchaux de Camp : Mrs de Menou , Lieutenant de Roi de Nantes ; de Coetmen , Commandant à Brest ; de Pierrefeu , Lieutenant-Colonel du Régim. de Cavalerie de Conty ; Pfiffer , Capitaine au Régim. des Gardes Suisses ; Chevalier de Bannes , Aide-Major de la 1ere Comp. des Mousquetaires de la Garde du Roi ; Nugent , Lieutenant-Colonel du Régim. de Cavalerie Irlandoise de Fitz-James ; Reding de Biberegg , Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Comte d'Orlick , Colonel du Régim. Royal-Pologne ; Coock , Capitaine au Régim. de Cavalerie Irlandoise de Fitz - James ; la Ferriere , Aide - Major d'une des Comp des Gardes du Corps ; Dunkell , Commandant une Comp. dans le Régim. d'Infanterie Irlandoise de Clare ; Marquis de Blaru , Exempt d'une des Comp. des Gardes du Corps , avec rang d'Enseigne ; Marquis d'Epinchal , Exempt d'une des Comp. des Gardes du Corps , avec

le même rang ; Marquis de Garville Pellerin , Commandant un Bataillon du Régim. de Gardes Françoises ; Marquis d'Entragues , Ce pitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou ; Marquis de Jonsac , Capitaine-Lieutenant des Chevaux - Légers de Mgr le Dauphin Planta , Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Marquis de Laistic , Enseigne d'un des Comp. des Gardes du Corps ; Rodolph Castella , Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Marquis de Boufflers , Mestre de Camp du Régim. de Dragons d'Orleans ; Villar Chandieu , Capitaine au Régiment des Gardes Suisses ; Marquis d'Aubigné , Colonel du Régim. de la Marine ; Duc d'Ollonne , Colonel du Régim. d'Infanterie de Touraine ; Marquis de St. Simon , Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie ; Boccard , Major du Régim. des Gardes Suisses ; Comte de Lutzebourg , Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Bretagne ; Marquis Dauvet , Capitaine Lieutenant des Gendarmes Anglais ; Marquis de Chabriallant , Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie ; d'Affremont - Lynden , Mestre de Camp d'un Régim. de Hussars Marquis d'Argens , Commandant une Comp. dans le Régim. des Dragons de Caravans Marquis de Cusine , Colonel d'un Régim. d'Infanterie ; Marquis de Rougé , Colonel d'un Régim.

Régim. d'Infanterie de *Vermontois*; Marquis d'*Escarès*, Colonel du Régim. de *Santerre*; Chevalier de *Dreux*, Colonel du Régiment Royal-Marine; Marquis *Desfalles*, Colonel du Régim. de *Champagne*; Marquis d'*Afeld*, Mestre de Camp d'un Régim. de Dragons; Prince de *Croy*, Mestre de Camp du Régim. Royal-Roussillon, Cavalerie; Marquis de *Puysegur*, Colonel du Régim. d'Infanterie de *Vexin*; Marquis de *Champinelle*, Enseigne de la première Comp. des Mousquetaires; Comte de *Raugrave*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie Légère; *Bausobre*, Mestre de Camp d'un Régim. de Hussars; Comte de *Lannion*, Colonel du Régim. d'Infanterie de *Lyonnais*; Comte du *Luc*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie; Comte de *Vence*, Colonel du Régim. Royal-Corse; Comte de *Bergeyck*, Colonel du Régim. Royal-Wallon; Comte de *Lhospital*, Mestre de Camp d'un Régim. de Dragons; Prince de *Monaco*, Colonel d'un Régim. d'Infanterie; Marquis de *Marcieu*, Sous-Lieutenant de la Comp. des Gendarmes de la Garde; Marquis de *Brancas*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie; Marquis de *St. Chamian*, Enseigne de la Comp. des Gendarmes de la Garde; Comte du *Rumain*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie; Comte de *Brionne*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie; Comte de *Sporre*, Colonel du Régim. Royal-Suédois; Marquis de *Voyer*, Mestre de Camp du Régim. de Cavalerie de *Berry*; Chevalier de *Braffac*, Commandant une Brigade du Régim. Royal des Carabiniers; *St. Jal*, Enseigne d'une des Comp. des Gardes du Corps; Chevalier de la *Touche*, Lieut. Colonel du Régim. de Cavalerie Allemande de *Rosen*; Marquis de *Laval*, Colonel d'un Régim. d'Infanterie; *Ligondes*, Enseigne d'une des Comp. des Gardes du Corgs; *La Vallette*, Commandant une Brigade du Régim. Royal des Carabiniers; *Graffin*, Colonel d'un Régim. d'Arquebusiers; *Lally*, Colonel d'un Régim. d'Infanterie Irlandoise; Marquis de *Monteynard*, Colonel du Régim. d'Infanterie d'Agenois; *Courmontagne*, *Dupont*, *Baudouin*, *Courdoumer*, Ingénieurs; Chevalier de *Croismare*, Com-

mandant une Comp. dans le Régim. de Cavalerie de *Broglie*; Chevalier de *Soumery*, Enseigne d'une des Comp. des Gardes du Corps; Chevalier de la *Guette*, *Esmonin*, *Labéon*, Lieutenant d'Artillerie; Comte de la *Massais*, Colonel du Régim. de Piémont; Comte de *Vaux*, Colonel Lieutenant du Régim. d'Infanterie de *Bourbon*; Prince de *Beauvois*, Colonel du Régim. des Gardes de Lorraine; *La Tour*, Lieut. Colonel du Régim. d'Infanterie de *La-Tour-Du-Pin*; Marquis de *Narbonne*, Commandant une Comp. dans le Régim. des Dragons d'*Orléans*; Comte de la *Guiche*, Mestre de Camp Lieutenant du Régim. de Cavalerie de *Condé*; Chevalier de *Pons*, Colonel du Régim. d'Infant. de *Bassigny*; Chevalier de *Maupouy*, Colonel du Régim. d'Infanterie de *Bigorre*; Marquis de *Stainville*, Colonel du Régim. de *Nazaire*; Vicomte de *Rohan*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie; Comte de *Fouquet*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie; Marquis du *Fretay*, Lieut. d'une des Comp. des Gardes du Corps; Prince *Camille*, Mestre de Camp d'un Régim. de Cavalerie; Prince de *Turenne*, Colonel Général de la Cavalerie; Comte de *Friese*, Colonel du Régim. d'Infanterie *Allemande* de Madame la Dauphine; Marquis de *Bethune*, Mestre de Camp Général de la Cavalerie; Marquis de *Caffries*, Commissaire Général de la Cavalerie.

Lettre particulière de Seville, Capitale de l'Andalousie, du 18. Decembre.

C'est en cette Ville, qu'a été arrêté le fameux Imposteur, qui a joué en Amérique, le Rôle de Fils Naturel du Duc de Modène, & qui sous ce masque, a fait nombre de Dupes, auxquels il a fait payer l'amende de leur trop crédulité. Cet Avanturier étant arrivé, il y a quelques mois, à Cadix, s'y produisit sous le même titre postiche de Prince de Modène, & y fut en conséquence, reçu sur un pié de distinction des plus marquées. Etant passé de Cadix à Ayamonte, il se fit annoncer comme Prince de Modène, au Gouverneur du Lieu, qui fut

fort fâché de ne pourvoir, faute de Troupes, lui faire rendre les honneurs convenables : Il voulut réparer ce vuide , en prévenant à tems , le Président de cette Ville , auquel il fit savoir , qu'il auroit au 1er jour , notre prétendu Prince. Ce Président prit aussitôt langue auprès du Capitaine-Général à *Port-Sté-Marie*, pour favoîr, comme il auroit à se conduire à l'égard du Prince. Le Capitaine-Général régla l'Etiquette , sur le même pié, que pour un Lieutenant Général ; & cette Etiquette fut d'abord observée à l'arrivée du Prince, qui eût à sa disposition , le Carosse du Président. L'Etranger, tranchant du Prince, reçut tous les honneurs , qu'on lui fit , comme une petite partie de ce qu'on lui devoit ; & ne voulut jamais souffrir , que le Président s'affît , ni se couvrit en sa présence. Il ignoroit sans doute , qu'il alloit se trouver à bout du Rôle. C'étoit le 10. du mois passé , & il y avoit une couple de 24. heures , qu'il figuroit, lors - qu'un Exprez arriva avec les ordres de la Cour , portant , „ que le Roi ayant été informé , qu'il devoit venir dans ces Parages , un *Quidam* , sous le titre de *Modène* , S. M. ordonnoit , qu'on s'assurât de sa personne ; que ses Bagages fussent scellez & mis en séquestre ; & que toute sa Suite fût conduite en Prison. " Le Président , pour exécuter ces ordres , ménagea une Partie hors de Ville , où l'Etranger s'étant rendu en Carosse , il lui fit présenter par un Interprète , le contenu des-dits Ordres. L'Etranger , sans se démontrer , répondit d'un grand sang froid , que cela étoit bon : Mais , lors - qu'on lui demanda son Epée , il voulut faire le mauvais. Le Président fila doux , & vint cependant à bout , de le faire mener à la Tour. Il lui fit savoir peu après , qu'il alloit dépecher en Cour , un Exprez ; & que s'il avoit quelque chose à y envoyer, cet Exprez s'en chargeroit. Le Prisonnier écrivit 2. Lettres , les cachetta des Armes de *Modène* , & les envoya au Président , qui les fit partir. Il râcha , mais inutilement , de s'évader la nuit suivante. Les Gens de sa Suite ont tous été mis en Prison : Quelques uns le servoient à titre

de Domestiques ; les autres ne faisoient que l'accompagner. Tous confessent , qu'ils reviennent de la *Martinique* , où notre Avanturier a été reçoit comme Prince de *Modène* : & que c'est à la faveur de ce titre , qu'ils se sont attachés à lui.

De Londres , le 21. Janvier.

Il est plus que jamais , question de l'échange de *Gibraltar* , contre l'Isle de *Porto-Rico* dans les *Indes-Occidentales* : Et ce point de Négociation se trouve , dit - on , bien avancé , à la grande satisfaction de notre Cour , & de celle de *Madrid*. On représente cet Echange , comme devant être d'un grand avantage pour la Nation ; en ce qu'outre , qu'elle trouvera bien son compte dans l'Equivalent , qui est offert , & plus de 60. mille liv. st. d'épargne , c'est un moyen de s'assurer pour toujours , l'Amitié de l'*Espagne* , qui ayant été comme forcée d'abandonner *Gibraltar* , aux *Anglois* , ne voyoit qu'avec peine , cette Forteresse entre leurs mains. D'ailleurs , on compte , qu'au moyen d'une bonne Flotte , on faura toujours bien s'ouvrir , en cas de Guerre , le passage dans la *Méditerranée* , qui éroit la seule utilité , qu'on ait retiré de la possession de *Gibraltar*. C'est ainsi , qu'on dispose les Esprits , à se dépouiller des idées conçues , que cette Forteresse est d'une indispensable nécessité , tant pour le Commerce des *Anglois* , au *Levant* , que pour leur ménager la primauté sur la *Méditerranée* , dans les Tems de Guerre. Quoi , qu'il en soit , l'on assure , que cette affaire sera portée au Parlement , aussitôt après que les 2. Chambres se seront rassemblées ; Mr John Bernard devant , à ce qu'on dit , faire aux Communes , la proposition , de prier le Roi , de rendre *Gibraltar* , à l'*Espagne* ; & Mr Pitt devant appuyer cette proposition. Actions : B. 127. t. quart ; Indes , 178 ; Sud , point de prix fixe ; Annuit , 100. 3. 8mes.

De la Lombardie , le 31. Janvier.

Par ordre de la Cour de *Vienne* , il a été publié , le 27 , à *Milan* , que l'Impératrice Reine ayant fait cession des Duchez de *Parme*,

Parme, Plaisance, & Guastalla, en faveur du Sérenissime Infant Don Philippe ; S. M. Imp. & Royale déchargeoit de leur serment de fidélité , tous les Sujets dépendans desdits Etats , & les exhortoit à se soumettre à leur nouveau Souverain.

Des Pays - Bas , le 28. Janvier.

EN vertu de la Convention de Bruxelles , du 11 . les Places sur le Demeir , Tirlemont , & les autres Villes & Postes entre les 2. Getthes , sont rentrées , le 23 , sous leur ancienne & naturelle Domination , conformément au 1er Article de cette Convention : Il en est arrivé de même , le 25 , à Louvain , Malines , & aux autres Places sur la Dyle , en conformité du 2me Article ; & aujourd'hui , le 3me Article a été exécuté . quant à tous ses points , notamment , par rapport à la Capitale du Brabant , dont les Régimens Charles de Lorraine , Aremberg , & Los-Rios ont repris possession , sur les 8. heures du matin ; Les Troupes Françoises en étant sorties , dès la pointe du jour . Les Commissaires de France en étoient partis . hier , pour Mons , d'où ils continueront de correspondre par Lettres , avec les Commissaires Impériaux , qui sont restez à Bruxelles . Au surplus , on ne prévoit aucune nouvelle pierre d'achopement , qui puisse interrompre le cours du reste des Evacuations , à - moins , qu'elle ne vienne , une 2me fois , d'Italie .

De Vienne , le 25. Janvier.

LA grande difficulté , pour exécuter l'Article du Traité d'Aix-la Chapelle , concernant le Duc de Modène , venoit de ce que la Cour avoit disposé des Terres , que ce Souverain possède en Hongrie . Il a fallu prendre le parti de les retirer des mains des Acquéreurs , moyennant des Equivalens , qu'on est convenu de leur remplacer , soit en Argent , soit en Fonds : Et par cet expédient , la Cour est actuellement en état , de remettre ces Terres à leur ancien Possesseur , dès que les Députez , qu'on attend de sa

part , seront arrivez ici . La résolution viene de passer , que le Régiment des Pandour de Trenck sera réformé ; & qu'on n'en conservera qu'un Bataillon de 700. Hommes , ave l'Etat - Major , sous le commandement d Lieutenant - Colonel de Matrenus . Toute les Nouvelles du Nord confirment de plus en plus , les dispositions , qu'on y fait de toutes parts , pour entrer en Guerre ; & rapportent à l'Election d'un Duc de Courlande le sujet , ou le prétexte de cette Guerre en cas , qu'elle ayt lieu . Il y a sur le tapis une Négociation tendante au maintien de la Tranquillité , dans cette Partie de l'Europe . Et l'on espère , que plus on se trouvera de côté des Puissances respectivement intéressées en état de dégainer ; & plus il y aura peut être de jour à Les concilier sur le point , qu Les arme les unes contre les autres .

De Bonn , le 28. Janvier.

LA Suède & la Prusse arment à force ; La 1ere devant avoir une Armée de 40000. Hommes en Finlande , & la 2me près de 200. mille , en état de se porter où les occurrences exigeront leur présence , en tout , ou en partie . La France , qu'on fait être en Alliance avec ces 2. Couronnes , est résolue de se tenir purement & simplement , aux engagemens de cette Alliance , en fournissant les Contingens , qu'Elle doit , sans entrer en aucune façon directe , dans les Points de discussion , que ces Puissances ont à dé-mêler avec la Russie : Et c'est ainsi , que les Lettres de France marquent que S. M. s'en est déclarée . On apprend de Wefel , que le Comte Frédéric-Louis de Dohna , Bourgrave & Comte du St. Empire Romain , Feld-Marechal - Général des Armées de S. M. Pruss. , Gouverneur de ses Ordres . & ci-devant , son Envoyé Extraord . à la Cour de Vienne , est mort dans la-dite Ville de Wefel , agé de 55. ans , & généralement regretté à cause de son rare mérite . Les Avis des Pays - Bas annoncent , que les Garnisons tant Impériales , qu'Hollandoises , qui vont succéder à celles

S U P L E M E N T

AUX NOUVELLES DE DIVERS ENDROITS.

Du SAMEDI 8. Fevrier, 1749.

illes de France , tant dans les Villes de la Domination Autrichienne , que dans les Places affectées pour la Barrière , seront de 3000. Hommes , dont 18000. de Troupes & l'Impératrice - Reine . & les 12000. résins , de Troupes de la République .

De la Haye , le 29. Janvier.

Sur la proposition faite par le Sérénissime Prince Stadhouddre , il a été arrêté un Plan , pour la Réforme de quelques Régimens , & la réduction de ceux qui feront conserverez : ce Plan a été envoyé aux Provinces respectives , pour qu'elles le munissent de leur approbation ; Et en attendant , l'on cherche des Fonds nécessaires , pour être en état de procéder à son exécution , dès que ces Provinces y auront donné leur consentement : que certaines nouvelles ont publié de l'envoy de Mr Calkoen , en Ambassade en France , à la place de Mr Van-Hohey , ne se trifie point . Le dernier à la vérité , a reçus Lettres de rappel : Mais il n'a point encore de Successeur nommé ; Mr Calkoen étant éliné pour Ministre - Plénipotentiaire à la cour de Dresden .

De Paris , le 29. Janvier.

1^{er} matin , il arriva aux Directeurs de la Compagnie des Indes , un Courier , qui étoit dépêché par le Gouverneur de l'isle de France . avec la nouvelle , que le général Ang'ou Boscarren avoit attaqué cet' Isle , avec toute sa Flotte ; que les Troups & les Habitans avoient fait une vigouuse résistance ; & que la Flotte de cet Ami ayant été fort maltraitée , s'étoit retirée . Duchesse Douairière d'Orléans , dont la

Maladie va toujours en empirant , reçut hier , tous ses Sacremens : Et il n'y a point d'apparence , que S. A. R. puisse encore aller loin . Il paroît journallement de nouvelles Ordonnances du Roi , pour la continuation des Réformes , dans les divers Corps de Troupes de S. M. Un Etranger a amené , à Versailles , un Rhinoceros , qu'il a fait voir dans plusieurs Cours d'Allemagne . Cet Animal , suivant l'histoire , qu'en fait son Maître , a été pris , en 1741 , dans la Province d'Assem , dépendante de la Domination du Grand Mogol : Il n'avoit alors , que 3. ans ; & sa taille étoit de 5. piez 7. pouces de hauteur , sur 12. de longueur , & autant de grosseur . Aujourd'hui , l'Animal se trouve & plus gros & plus grand . Il a une Corne placée droit sur le devant de la Tête : Et cette Corne forme sa défense contre son Ennemi Antipathique , qui est l'Eléphant . Sa nourriture journalière consiste en 60. livres de Foin . 20. de Pain , 4. Sceaux d'Eau & de Biere . Il a été pézé , le 6. May 1748. & son poids s'est trouvé de 5000. livres . Il a fallu , pour le conduire par les mauvais chemins , jusqu'à 20. Chevaux atteléz au Chariot couvert , dans lequel on le renferme en route . Le Maître de cet Animal l'a offert au Roi , qui ne s'est point soucié de l'acheter ; S. M. lui ayant seulement permis de le montrer aux Peuples . Il le fait voir en effet , tous les jours , depuis 8. heures du matin jusqu'à midi , & depuis 1. heure jusqu'à 6. Les reres plages sont de L. 3. ; les 2^{mes} d'une Livre 16. sols , & les 3^{mes} de 12. sols . Nous n'avons point encore senti d'Hyver , ici ; & à 2. ou 3. jours près d'un Froid fort médiocre , il

il sembleroit, que cette Saison s'est conver-
tie en un Printemps. Les Jardins de toutes
parts, sont couverts d'une Verdure naissante;
& il y a des Fleurs, sur ce qu'on appelle Ar-
bres Printanniers. Le Prince de Robecq, Fils
du Brigadier des Armées du Roi, & Grand
d'Espagne de la première classe, est dececé, le 20,
dans cette Capitale; & le Prince de Rohan-Rohan,
Frere Aîné du Cardinal de ce nom, le 26; ce dernier ayant atteint un âge
fort avancé. Les Actions, qui étoient, le

25. de ce mois, à 1397. 10. sont rem-
boursées, le 28, à 1415. à l'occasion de
Nouvelle Loterie de l'Isle de France.
Billets de la 1^{re} Loterie Royale sont a
montez à 570; & ceux de la 2^{me} à 5
On apprend, qu'il s'est répandu en
voye, quantité de Voleurs, Contrebande
& Gens de cette espèce, qui commettent
de tels exces, qu'on n'est point en sûre-
ni sur les grands Chemins, ni même
les Maisons, éloignées des Villes.

Mr Knecht, Originaire de la Ville de Berne, en Suisse, Officier au Service
Hollande & Commandant le Régiment de Bâden - Dourlach, étant Prisonnier de Guer-
r à Chalons sur Saone, a occupé, depuis environ le 11. Janvier de la présente année, i
des Chambres du Logis du Faucon, de la - dite Ville, dans laquelle étoit un Meuble Fer-
mante à clés, qui lui fut remis pour son usage. Cet Officier s'est servir de ce Meuble
pendant environ 15. jours: Mais, le 26. du - dit mois de Janvier, veille de son dépa-
son Domestique ayant par ses ordres été en sa présence, tiré de ce Meuble, les Effets, i
son Maître y avoit renfermés, celui - ci fut très surpris d'y trouver une Somme considérable
Il prit le parti de la confier au Sr. François, Hôte du - dit Logis, en présence de plusi
Personnes de distinction, entre les mains de qui cet Hôte en remit une reconnaissance à
charge, pour être la - dite Somme rendue au Propriétaire, lors qu'il la reclamera, en d
nant tous les éclaircissements nécessaires. Comme le Traitant prétend s'emparer de la Somme
question, à titre d'Epave; & que déjà même il l'a fait saisir entre les mains du Dépositai
on trouve à propos de rendre ce fait public, pour que Ceux qui peuvent y avoir intér-
soient d'autant plus excitez à faire leurs diligences. Ils pourront s'adresser à Mr de Mc
forgé, Ingénieur en Chef de la Ville & Citadelle du - dit Chalons, y demeurant, ou à
Boyelleau, Receveur du Tabac en la - dite Ville.

On trouve chez les Srs Marc-Michel Bousquet & Comp. Libr. à Lausanne, le 7
me IVme des Mémoires de Mr l'Abbé de Montigon, in 12; de même qu'une 3me Editi
du Livre des Mœurs. Ils impriment avec un soin tout particulier, les Considérations sur
Causes de la Grandeur des Romains & de leur Décadence, avec des Augmentations de l'A
uteur, dans le Corps de l'Ouvrage, & une Addition d'un Dialogue de Sylla & d'Eucrate,
un Volume in 8vo.

Le Sr Polge, demeurant à Lausanne, donne avis, que l'on trouve chez lui, a
Chaises, Fauteuils, Sofas, ou Canapés de Canne, soit Junc à jour, dans le goût de Pan
Ceux qui en souhaiteront, pourront s'adresser à lui; Et si on lui écrit, on est assuré d'affranchir
les Lettres.

Le Sr Fredéric Mandrot, d'Yverdon, qui depuis 13. années consécutives, a fait
voyages en Hollande & en Angleterre, se propose de partir pour l'une & l'autre de ces desti-
nations, au commencement d'Avril prochain, avec un Bâteau neuf & couvert; Et il dom-
ain, qu'il se chargera de Monde, Bagage, & toutes sortes de Marchandises, moyennant
un prix des plus raisonnables. Ceux qui souhaiteront de profiter de cette occasion, sont pri-
de lui écrire, au - dit Yverdon, en affranchissant les Lettres.